



Madame, Monsieur,

Garantir les conditions de santé et de sécurité énoncées par le protocole sanitaire défini par le ministère de l'Éducation nationale et le conseil régional des Bourgogne Franche Comté sont les conditions incontournables de la réouverture du Lycée René Cassin.

Les points suivants seront mis en œuvre :

- Les agents nettoient et désinfectent les salles avant l'arrivée des personnels et des élèves.
- Les salles seront nettoyées tous les jours, une attention particulière est mise sur les zones de contact : poignées de porte, tables, chaises, claviers d'ordinateurs, machines-outils, matériels, ...
- Les lieux de circulation seront également nettoyés régulièrement (rampes d'escalier, bancs, ...).
- Les salles seront aérées régulièrement avant l'arrivée des élèves et après leur départ.
- Les salles d'enseignement seront dotées en gel hydroalcoolique, comme d'autres lieux d'accueil.
- Les élèves pourront se désinfecter les mains plusieurs fois par jour que ce soit à l'arrivée dans le lycée, en cours de journée, à l'entrée et sortie du restaurant scolaire.
- Les sanitaires seront pourvus en savon et papier essuie main. Ils seront nettoyés plusieurs fois par jour.
- Les claviers d'ordinateurs seront filmés afin de faciliter leur désinfection régulière.
- Un sens de circulation par classe et par niveau sera mis en place pour éviter le croisement des élèves.
- Les classes seront affectées à une salle pour éviter les déplacements des élèves. Il sera attribué une table à chaque élève.
- Les cours se dérouleront en groupe comprenant au maximum 15 élèves dans le respect des règles de distanciation, avec un emploi du temps aménagé. Les proviseurs-adjoints vous communiquerons les emplois du temps et les niveaux impactés, via Eclat ou Pronote.
- La scolarisation des élèves au lycée repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Dans les deux situations, l'élève doit rester en lien avec ses professeurs et poursuivre la continuité pédagogique.

Notre priorité est la santé des élèves et de leur famille, des professeurs et de l'ensemble des personnels. ***Nous attendons de chaque élève un respect strict des règles qui lui seront explicitées dès son retour en classe, cela afin de garantir la sécurité de tous.***

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE. (Deux masques par jour ainsi qu'un sac plastique pour les masques en tissu).

L'entrée dans l'établissement est soumise à la présentation du carnet de correspondance.

L'internat ne sera pas réouvert par manque de personnel de surveillance.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Le proviseur, Claude ROGER

LYCEE RENE CASSIN

49 Boulevard des neuf clés 71018 MÂCON CEDEX
Téléphone : 03.85.39.53.50 Fax : 03.85.39.53.70

E-mail : 0710048s@ac-dijon.fr Site internet : <http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr> Site ECLAT- <https://lyc-rcassin-macon.eclat-bfc.fr/>